



# PÔLE ENFANCE « Le Petit Monde »

## Dossier Inscription

**Ce dossier est à remplir une fois et sera conservé jusqu'à la fin du cycle en primaire**  
**Tout changement de situation devra être signalé immédiatement en mairie**

### FICHE INDIVIDUELLE ENFANT

\* Données obligatoires

\* Nom : \_\_\_\_\_ \* Prénom : \_\_\_\_\_  
\* Date de naissance : \_\_\_\_\_  
\* Ecole : \_\_\_\_\_ \* Classe : \_\_\_\_\_

### RESPONSABLE DE L'AUTORITE PARENTALE

\* Nom : \_\_\_\_\_ \*Prénom : \_\_\_\_\_  
\* Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_  
\* Adresse : \_\_\_\_\_  
\* Téléphone : \_\_\_\_\_  
\* Mail (obligatoire) : \_\_\_\_\_

### FICHE INSCRIPTION GARDERIE PERISCOLAIRE

Inscription régulière  Inscription occasionnelle

**Attention, fiche de renseignement et informations santé à compléter obligatoirement sur le « portail parents »** (L'identifiant de connexion et le mot de passe vous seront transmis dès réception de cette fiche en mairie);

Les modalités et les tarifs sont consultables dans le **règlement intérieur du service**. (document téléchargeable sur notre site internet [www.mairieguerledan.bzh](http://www.mairieguerledan.bzh) – Rubrique « Portail famille » puis « Garderie » ou disponible en mairie).

### AUTORISATIONS GARDERIE PERISCOLAIRE ET ALSH

- \* J'autorise que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) pour des publications locales, sur le site internet et compte Facebook de la commune, dans le cadre des activités de la garderie périscolaire et/ou de l'Alsh de Guerledan :  Oui  Non
- \* J'autorise mon enfant à quitter seul la garderie, l'Alsh :  Oui  Non
- \* J'autorise mon enfant à participer aux sorties de l'ALSH (déplacement en car ou autre) :  Oui  Non

« Les informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement par le service Enfance de la commune de Guerledan. Les données sont traitées aux fins suivantes : gestion des inscriptions, facturation, organisation du service, prise en charge adaptée des enfants. Les destinataires de ces informations sont le service Enfance de la mairie. Les informations relatives à l'inscription sont conservées pendant tout le cycle primaire et les informations comptables sont conservées pendant 10 ans. Au-delà de ces durées, certaines informations pourront faire l'objet d'un archivage intermédiaire avant d'être supprimées ou faire l'objet d'un archivage définitif, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques. Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité, de limitation, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès de Monsieur le Maire par courrier postal à cette adresse Mairie - 2, rue Sainte Suzanne, Mûr - 22530 GUERLEDAN ou par mail à cette adresse [accueil@mairieguerledan.bzh](mailto:accueil@mairieguerledan.bzh) Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL. »

## FICHE INSCRIPTION A.L.S.H. EXTRASCOLAIRE

Inscription à l'ALSH

**Attention, fiche de renseignement et informations santé à compléter obligatoirement sur le « portail parents »** (L'identifiant de connexion et le mot de passe vous seront transmis dès réception de cette fiche en mairie);

Les modalités et les tarifs sont consultables dans le **règlement intérieur du service**. (document téléchargeable sur notre site internet [www.mairieguerledan.bzh](http://www.mairieguerledan.bzh) – Rubrique « Portail famille » puis « ALSH » - Disponible également au Pôle Enfance ou en mairie).

### **Documents complémentaires à transmettre pour une inscription à l'ALSH :**

- Copie du carnet de vaccination.
- Attestation d'assurance au nom de l'enfant (**à transmettre chaque année**).
- Attestation de prestations CAF ou MSA avec mention du Quotient Familial (**à transmettre en janvier et juin ou septembre de chaque année**).
- Demande écrite et signée des parents si partage de la facture.
- Jugement de divorce stipulant les droits de l'autorité parentale (en cas de séparation des parents).

## ENGAGEMENTS

Je certifie exact les renseignements portés sur ce dossier et m'engage à signaler tous changements de situation. **Cette inscription est valable durant toute la scolarité en cycle primaire pour la garderie périscolaire et jusqu'au 12 ans de l'enfant pour l'Alsh extrascolaire.**

Je m'engage à compléter tous les renseignements demandés sur le « portail parents » dont l'identifiant de connexion et le mot de passe me seront transmis lorsque j'aurai renvoyé ce dossier complété et signé en mairie.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du service garderie périscolaire et Alsh extrascolaire (document téléchargeable sur notre site internet [www.mairieguerledan.bzh](http://www.mairieguerledan.bzh) – Rubrique « Portail famille ». Disponible également au Pôle Enfance ou en mairie).

J'autorise les responsables à prendre toutes mesures d'urgence médicale. Il sera fait appel aux services d'aide médicale du Centre 15 chargé d'évaluer la situation et déclencher la réponse adaptée. La famille sera immédiatement avertie par nos soins.

Je m'engage à rembourser les honoraires médicaux et pharmaceutiques avancés par l'organisateur, en raison des soins prodigués.

Fait à : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**Nom, prénom et signature du représentant légal :**

*(Ecrire la mention « Lu et approuvé »)*